



## **INFORMATION REGLEMENTEE - COMMUNIQUE DE PRESSE**

Contact : Alain Pronost, directeur financier groupe  
Tél. : + 33 (0) 6 62 60 56 51

### **NOMBRE D' ACTIONS QUI SERONT RACHETEES AUX ACTIONNAIRES OPPOSES AU TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL AU ROYAUME-UNI**

Pompey (France), le 26 novembre 2013 (18.00) - le conseil d'administration de Global Graphics SE (NYSE-Euronext : GLOG) qui s'est réuni ce jour a constaté avoir reçu des demandes de rachat d'actions valides portant sur un total de 76 780 actions, qui seront rachetées par la Société avant le terme de l'exercice en cours.

#### **Rappel des dispositions règlementaires applicables**

Conformément aux dispositions du troisième alinéa de l'article L.229-2 du Code de commerce, seuls les cinq actionnaires qui, lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 18 octobre 2013, s'étaient opposés au projet de transfert du siège social au Royaume-Uni (soit par l'expression d'un vote contre la résolution proposée, soit par l'expression d'une abstention au moment du vote de cette résolution) avaient la possibilité de former opposition au transfert au Royaume-Uni du siège social de Global Graphics SE (la « Société »).

Il est rappelé que le nombre d'actions détenues par les cinq actionnaires qui avaient exprimé un vote d'opposition au projet de transfert du siège social s'élevait à un total de 80 790 actions.

En outre, pour être recevables, l'opposition des actionnaires au projet de transfert du siège social au Royaume-Uni et la demande de rachat de leurs actions devaient être formées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (LRAR), adressée au siège social dans le délai d'un mois à compter de la dernière en date des deux publications prescrites par l'article R.229-5 du Code de commerce (qui sont toutes deux intervenues le 25 octobre 2013), soit au plus tard le 25 novembre 2013.

#### **Nombre d'actions pour lesquelles une demande de rachat valide a été reçue**

Le conseil d'administration de la Société qui s'est réuni ce jour a constaté avoir reçu des demandes de rachat d'actions adressés par les cinq actionnaires opposés au projet de transfert de siège et respectant les conditions de forme et de délai susvisés portant sur un total de 76 780 actions, qui seront prochainement rachetées par la Société (cf. ci-après).

#### **Offre de rachat d'actions adressée par la Société aux actionnaires demandeurs**

En application des dispositions de l'article R.229-7 du Code de commerce, la Société a adressé une offre de rachat à chacun des cinq actionnaires remplissant les conditions cumulatives susvisées.

Cette offre de rachat comprend notamment le prix offert par action (arrêté par le conseil d'administration du 30 septembre 2013 à € 1,80), le mode de paiement proposé, le délai durant lequel l'offre est maintenue et le lieu où elle pourra être acceptée par l'actionnaire demandeur, qui est celui de l'actuel siège social à Pompey, en France.

**Paiement des actions aux actionnaires ayant formé une demande de rachat valable**

Le paiement des actions à chacun des cinq actionnaires ayant fait parvenir à la Société une demande de rachat des ses actions conforme aux dispositions réglementaires précitées est prévu pendant la semaine du 16 au 20 décembre 2013.

Un communiqué de presse sera publié par la Société une fois les rachats d'actions effectués.

**A propos de Global Graphics**

Global Graphics ([www.globalgraphics.com](http://www.globalgraphics.com)) est un groupe leader dans le développement et la commercialisation de solutions logicielles pour l'impression et la gestion de documents électroniques.

Les solutions haute performance développées par le Groupe sont au cœur des produits proposés par des clients tels HP, Fuji Xerox, Agfa, Corel et Quark.